Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 54 (1974)

Heft: 2

Artikel: Une prodigieuse aventure politico-économique : les Charentes, "terre promise" des Suisses de l'Antiquité

Autor: Keller, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886357

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PAUL KELLER

Une prodigieuse aventure politico-économique

Les Charentes, « terre promise » des Suisses de l'Antiquité

Il y a un peu de deux mille ans, les Helvètes cherchaient à s'installer sur les bords de la Charente. Les conditions économiques les avaient poussés à quitter collectivement leur pays à la recherche d'une « terre promise » qu'ils espéraient trouver en Saintonge. Ce fut le premier grand épisode de l'histoire « suisse » qui eut l'intégration économique pour thème et la romanisation de l'Europe pour conséquence.

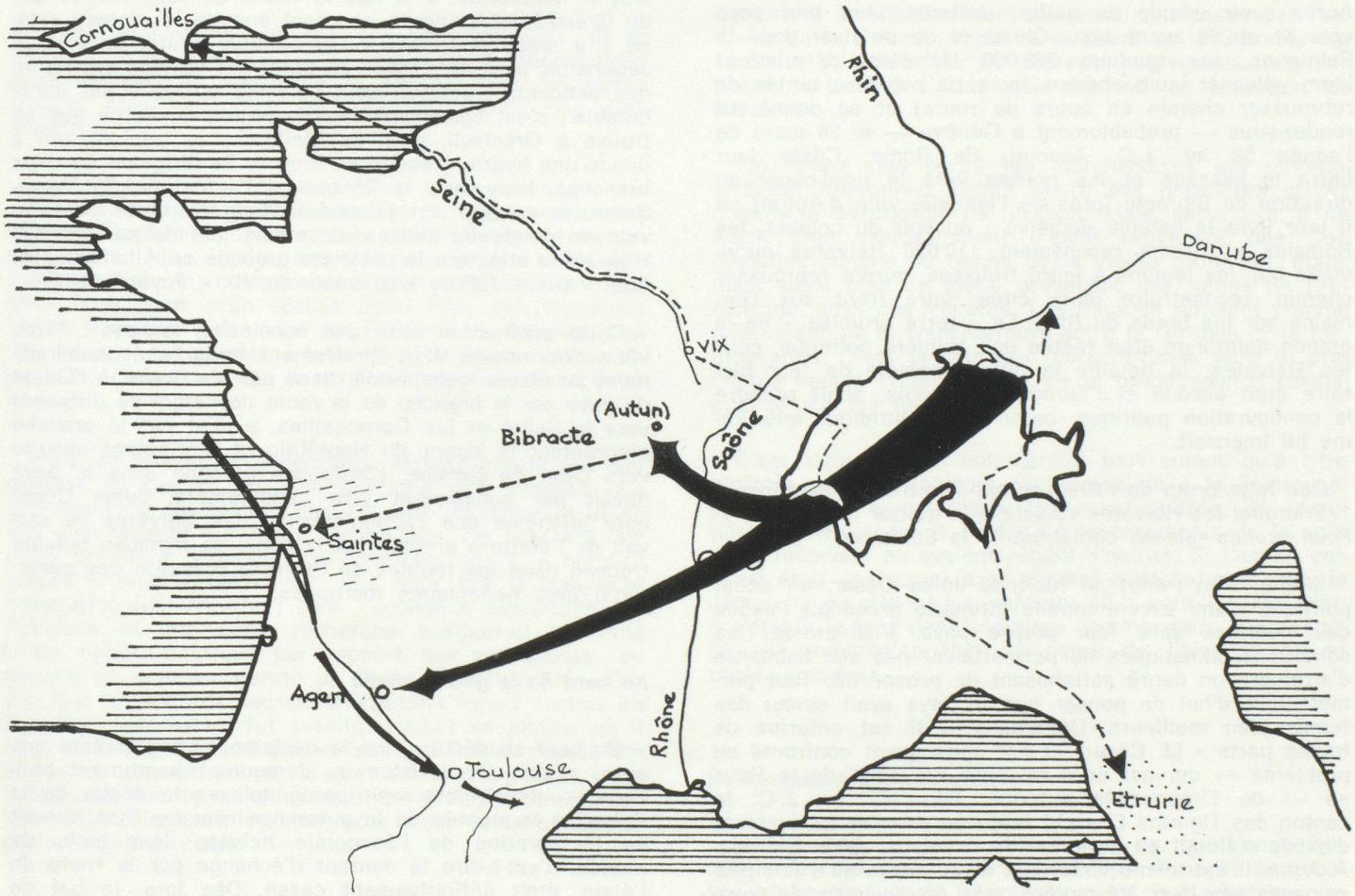

Probablement du cinquième à la fin du deuxième siècle avant J.-C., la « Suisse » de l'antiquité, l'Helvétie, était placée au centre d'une importante voie commerciale, la Route de l'étain, qui reliait la Grèce, par l'intermédiaire de l'Etrurie aux gisements des Cornouailles. L'expansion de Rome amenant le déclin de ces échanges, l'économie helvète dépérissait. En 107 avant J.-C., le canton des Tigurins décida d'émigrer en direction de l'Ouest, vers le Pays des Santons. Mais devant les difficultés du voyage et malgré une victoire sur les Romains près d'Agen, ils rebroussèrent chemin. La deuxième tentative, en 58 avant J.-C., à laquelle participèrent tous les (quatre) cantons helvètes, se termina dans le sang à Bibracte. La « Terre promise » n'a jamais été atteinte. Pourtant, elle offrait une agriculture plus fertile que l'Helvétie, et elle touchait une autre route commerciale où cheminait l'étain de l'Atlantique à la Méditerranée empruntant la Gironde, la Garonne et l'Aude... (Illustrations : Gertrud Keller - Spaeni).

Paisibles et sans remous, les eaux de la Charente tracent leurs boucles à travers les prés et les vignobles. Venues du Limousin, elles touchent Angoulème au passage, puis Cognac et Saintes pour se jeter dans l'Atlantique à Rochefort. Région fertile et d'une calme beauté, c'est ici la « grande Saintonge » d'autrefois, plus vaste que celle d'aujourd'hui, pays attachant, accueillant, souvent convoité. Chargé d'histoire et de passé, les vestiges celtiques, gallo-romains y regorgent, les témoignages des luttes religieuses y abondent. Le voyageur qui, venant d'Amérique, accosterait sur ces côtes, s'y trouverait peut-être à l'endroit où la terre, si elle pouvait parler, lui conterait l'histoire la plus complète et la plus intense de l'Europe. Elle commence par cet épisode étrange du premier siècle avant Jésus-Christ où la grande Saintonge, le Pays des Santons, était la « terre promise » des Helvètes qui, tentant de s'y rendre, attirèrent les légions de Jules César et déclenchèrent la romanisation de la plus grande partie de l'Europe. Telles sont, en abrégé, les données de cette histoire passionnante et passionnée à l'origine de laquelle le problème économique de l'intégration de l'Helvétie eut sa part déterminante.

Bain de sang près d'Autun

Voici, brièvement, les faits racontés par Jules César. Après avoir décidé de quitter définitivement leur pays vers 61 ou 60 avant Jésus-Christ et de se fixer dans la Saintonge, les quelque 368 000 Helvètes détruisirent leurs villes et leurs champs (pour ne pas être tentés de rebrousser chemin en cours de route) et se donnèrent rendez-vous — probablement à Genève — le 28 mars de l'année 58 av. J.-C. Accouru de Rome, César leur barra le passage et les poussa vers le nord-ouest en direction de Bibracte (près de l'actuelle ville d'Autun) où il leur livra la bataille décisive : au soir du combat, les Romains victorieux recensaient 110 000 Helvètes survivants qui, les légions à leurs trousses, durent rebrousser chemin, reconstruire leurs cités, faire front aux Germains sur les bords du Rhin. La « terre promise » de la grande Saintonge était restée une chimère politique, pour les Helvètes, la bataille la plus sanglante de leur histoire était perdue et l'Europe, désormais, allait prendre la configuration politique, culturelle et juridique que Rome lui imposait.

Ces faits bruts de l'Histoire appellent deux questions : 1. Pourquoi les Helvètes voulaient-ils quitter leur pays ? 2. Pour quelles raisons choisirent-ils la Saintonge ? (*)

Si l'on s'en remet au récit de Jules César, un débat politique d'une exceptionnelle intensité précédait l'exode des Helvètes dans leur propre pays. Visiblement, les conditions climatiques ne permettaient pas aux habitants d'atteindre un degré satisfaisant de prospérité. Tout permet aujourd'hui de penser que le pays avait connu des temps bien meilleurs. Désormais, « il est enfermé de toutes parts » (J. César) et par conséquent confronté au problème — qui est et a toujours été celui de la Suisse — de l'impossible autarcie. Dès 107 av. J.-C. le canton des Tigurins (Zurich) tente un premier mouvement d'exode collectif en direction de l'estuaire de la Gironde. A Agen, il est même victorieux de Romains qu'il fait passer sous son joug. Néanmoins, trop éprouvés par le voyage, les Tigurins décidèrent de rentrer dans leur pays. Cela explique qu'un demi-siècle plus tard, la décision de partir était accompagnée de celle de brûler ce qui restait de maisons et de cultures.

Aujourd'hui, on peut se demander pourquoi les Helvètes ont choisi les Charentes lointaines et non des terres plus proches et somme toute aussi fertiles qu'ils auraient pu trouver en Alsace, par exemple. Ce sont certainement en partie les incursions germaniques d'Ariovist qui les en dissuadèrent. D'ailleurs, les Rauraques, habitants de l'Alsace, se sont joints à l'exode de 58. Aussi, faut-il probablement chercher les vraies raisons de ce choix dans les données économiques très en marge de l'agriculture. Depuis une vingtaine d'années, elles se présentent sous un jour nouveau.

La route de l'étain

En 1954, l'archéologue français René Joffroy (actuellement conservateur du musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye) signala au monde son étonnante découverte près de Châtillon-sur-Seine du plus grand vase grec jamais mis au jour. Il appartenait au mobilier funéraire de la fameuse Dame de Vix. Or, selon M. Joffroy, le gisement de Vix indique bien qu'à cet endroit passait la grande voie commerciale qui probablement du quatrième au deuxième siècle av. J.-C. reliait l'Etrurie — intermédiaire privilégiée de la Grèce — aux Cornouailles, riches en minerais d'étain.

Dès lors, l'itinéraire de la Route de l'étain apparaît :

« Le courant commercial venu d'Etrurie — écrit M. Joffroy — empruntait à la fois la vallée du Tessin et le Col du Grand-Saint-Bernard ; abordant ensuite le plateau suisse, il a laissé sa trace dans le tumulus d'Anet (Ins) et de Jegenstorf près de Berne ; en effet, ces tombes ont fourni des pendants d'oreilles dont l'origine étrusque est indiscutable ; c'est également dans la région de Berne que se trouve à Grächwil, près de Meikirch, un tumulus qui a donné une hydrie grecque en bronze. Se dirigeant en deux branches, l'une vers le Danube et l'autre vers la Haute-Seine, le courant est jalonné le long de cette dernière voie de nombreux indices, de même que de nombreuses trouvailles attestent la présence grecque en Allemagne du Sud. » (René Joffroy « Le trésor de Vix », Fayard, 1967).

Cette explication offre une conclusion logique : l'Helvétie pré-romaine était étroitement intégrée économiquement au réseau commercial tissé par les Grecs, à l'Ouest du pays par la branche de la route de l'étain se dirigeant vers la Seine et les Cornouailles, à l'Est par la branche empruntant le cours du Haut-Rhin et s'orientant ensuite vers celui du Danube. L'influence grecque dans le pays devait par conséquent être considérable. Jules César note lui-même que l'administration des Helvètes se servait de l'écriture grecque, et la pièce de monnaie helvète trouvée dans les fouilles de Bibracte présente des caractéristiques helléniques marquées.

Au bord de la guerre civile

On peut en déduire que la décision d'émigrer vers une autre région — décision au demeurant hautement politique — devait intervenir parce qu'avec le déclin de la Grèce et la montée de la puissance romaine l'instrument de l'intégration de l'économie helvète dans celle du monde, c'est-à-dire le courant d'échange par la route de l'étain, était définitivement cassé. Dès lors, le but de l'exode était spécifiquement économique et — dans le contexte de l'Europe de l'époque — l'entreprise se voulait dépourvue d'ambition politique.

L'épisode des débats internes révèle d'ailleurs des drames surprenants en même temps que d'étranges relents d'actualité. Les cantons helvètes (au nombre de quatre) avaient chargé le prince Orgétorix de mener à bien les préparatifs de l'exode aussi bien sur le plan

Cette pièce de monnaie aux lignes typiquement helléniques est d'origine helvète. Son diamètre corespond à celui de la pièce suisse de 5 centimes. Elle a été trouvée dans les fouilles de Bibracte sur le Mont Beuvray près de la ville d'Autun, où, en 58 avant J.-C., les Helvètes — en route pour le Pays des Santons — furent battus par Jules César. Ils étaient partis au nombre de 368 000, il en restait 110 000 au soir de la bataille... La tentative d'intégration par l'exode avait définitivement échoué. (Pièce exposée au Musée Rollin à Autun).

interne (législations sur les approvisionnements et le matériel de voyage) que sur le plan externe (négociations avec les peuples séquanais et éduens dont les terres allaient être traversées par l'énorme convoi des émigrants).

Ces négociations avec les princes éduens et séquanais débouchèrent rapidement sur le plan politique, voire stratégique. Orgétorix considéra, en effet, que par le moyen d'une union plus étroite, ces peuples gaulois, parmi lesquels les Helvètes comptaient, seraient suffisamment forts pour faire front avec succès aussi bien aux Germains qu'aux Romains. Cette idée eut l'accord des Séquanais et des Eduens, et l'alliance fut conclue, Orgétorix, à titre de gage, concédant la main de sa fille au prince éduen Dumnorix.

Mais, ce faisant, le négociateur helvète outrepassa son mandat en plaçant au plan politique une mission que ses mandants lui avaient confiée dans un contexte et en vue d'un objectif purement économique. On constate que cette première démarche diplomatique que l' « histoire suisse » nous révèle avait déjà pour but la meilleure intégration (ou insertion) dans l'économie européenne et mondiale et que cette recherche comportait le refus d'une option politique par rapport aux puissances, en somme un premier germe de l'idée de neutralité... Car dès que les accords secrets d'Orgétorix furent connus en Helvétie, leur auteur fut aussitôt traduit en justice où il était menacé de mourir par le feu. Ses fidèles prirent les armes, et ce n'est que par la mort subite d'Orgétorix (probablement par le suicide) que ce premier conflit qui avait la politique d'intégration pour sujet ne se solda pas par une guerre civile.

Accès au commerce mondial

Malgré cet épisode dramatique, le projet d'émigration vers la grande Saintonge fut entièrement maintenu et le vieux Divicon — qui cinquante années auparavant avait conduit les Tigurins à Agen — chargé de prendre la direction des opérations. A n'en pas douter, le Pays des Santons (la Saintonge) exerçait un attrait considérable sur ce peuple. Quand on voit la minutie avec laquelle fut préparé l'exode dans ses phases législatives et diplomatiques l'on est en droit d'admettre que les Helvètes avaient procédé à des études approfondies des ressources économiques de leur « terre promise » avant de prendre leurs décisions.

S'il est certain que l'agriculture saintongeaise (ou santone) dut rapidement leur montrer des possibiltés incomparablement meilleures que l'agriculture de leur propre pays, d'autres considérations ont dû entrer en ligne de compte. Elles tendent à démontrer que l'affaire était singulièrement plus complexe qu'une simple recherche de meilleurs rendements agricoles, et du même coup on retrouve une population déjà rompue aux affaires commerciales grâce à l'expérience séculaire de la Route de l'étain.

N'oublions pas qu'en 146 av. J.-C. la victoire de Rome sur Carthage rompt définitivement le monopole punique sur le commerce maritime exercé tout le long des côtes atlantiques sans parler, évidemment, de la Méditerranée occidentale. Or, voici que se libèrent les échanges entre le Pays des Santons et Santoña sur la côte Nord-Ouest de la péninsule ibérique. D'autre part, un itinéraire commercial déjà mentionné par le géographe grec Strabon (68 - 20 av. J.-C.) relie presque directement le Pays des Santons à la Méditerranée occidentale. Il passe par l'estuaire de la Gironde, remonte le cours de la Garonne par Toulouse et rejoint par un passage montagneux (que l'on passe à cheval) l'Aude qui descend en direction de Narbonne.

On notera que parmi les marchandises qui empruntent cet itinéraire... l'étain figure aux premières places d'après la description de Strabon. Mais, cette fois, il ne s'agit plus exclusivement d'étain provenant des Cornouailles comme du temps de la vieille route de l'étain, mais aussi bien de métal provenant des mines de l'Armorique, pays des Vénètes. Les Santons officient comme intermédiaires et transporteurs entre la Gironde et la Méditerranée. C'est la nouvelle route devenue sûre et praticable depuis l'effondrement de la prédominance carthaginoise sur les mers.

C'est donc à titre commercial tout autant qu'à titre agricole que les Helvètes s'intéressaient à la Saintonge. Les courants commerciaux les ayant quittés, ils comptaient les rejoindre là où les bouleversements de la politique mondiale en avaient rétabli d'autres. Si l'exode collectif était un moyen exceptionnel d'atteindre le but, la démarche en elle-même, qui consistait pour les Helvètes à s'établir le long des itinéraires commerciaux, s'est répétée d'innombrables fois au cours de l'histoire et se répète encore.

De Cognac à Saint-Maurice ?

Tout portant à penser, nous l'avons vu, que l'ensemble des facteurs économiques a fait l'objet d'une étude poussée avant que l'exode fut entrepris, on peut admettre que des liens économiques entre la Saintonge et l'Helvétie étaient déjà en place au moment du départ. Malheureusement, aucune trace n'en porte témoignage et le « Trésor monétaire de la Société archéologique et historique de la Charente», reconstitué avec soin par Jean-René Vigier, ne présente aucune pièce dont l'origine helvète ait pu être identifiée avec certitude. La pièce trouvée le plus loin à l'Ouest de l'Helvétie est probablement celle de Bibracte.

Saintes : Arc de triomphe romain (sous domination romaine Saintes comptait trois fois plus d'habitants qu'aujourd'hui) (Photo Editions Delmas, Paris).

Mais cela ne permet sûrement pas de conclure à l'absence de relations commerciales. Car, à l'époque, la conversion des monnaies d'origine lointaine se faisait au moyen de la balance, ce qui aboutissait souvent à des cours inférieurs d'un tiers et plus à la relation d'échange. Aussi, les partenaires santons et helvètes ont-ils pu se servir d'une monnaie tierce, éduenne par exemple, pour régler leurs transactions sur une base mutuellement plus favorable.

Un seul vestige semble témoigner de relations très anciennes : Montagau est un lieu-dit à proximité de Cognac avec une église très ancienne consacrée à Saint Maurice.

Partie de Dolmen près de Jarnac. — Le regard énigmatique du fond de l'antiquité celtique ne nous révèle rien sur l'époque où les Helvètes étaient attendus dans le pays. Les druides n'écrivaient pas.

Or, la ville de Saint-Maurice en Valais s'appelait Agaunum jusqu'au troisième siècle. Hasard fortuit ? C'est peu probable. Mais les certitudes manquent.

L'intérêt majeur qu'attachaient les Romains au pays des Santons est souligné par le fait que l'une des quatre grandes routes aménagées par l'occupant romain en terre gauloise au départ de Lyon était dirigée sur Saintes (Mediolanum santonum). Bordeaux (Burdigalia) apparaît bien plus tard comme centre régional. Sous le régime romain, Saintes comptait plus de cent mille habitants et l'importance des vestiges dans cette ville constitue le témoignage éloquent d'une présence romaine dans toute la région qui ne peut s'expliquer que par l'intensité des activités économiques que l'empire y développa. (Aujourd'hui, la ville de Saintes compte trois fois moins d'habitants). Les ressources agricoles, industrielles et commerciales de la grande Saintonge intéressaient, somme toute, autant les Romains que les Helvètes.

Les données politiques

Du point de vue politique et militaire, le pays offrait une autre particularité qui ne devait pas manquer d'attrait pour les Helvètes et qui finalement profitait aux Romains : il n'opposait pratiquement pas de résistance à l'envahisseur. Pour en découdre avec un seul canton helvète peu avant la bataille décisive de Bibracte, César dut mettre en action trois de ses légions. Pour occuper le Pays des Santons, il ne se rendit même pas sur place et se contenta d'y envoyer l'un de ses lieutenants, Crassus, à la tête d'une seule légion qui fit l'affaire. Lors du soulèvement des Vénètes en Armorique, les Santons poussèrent leur collaboration avec la puissance romaine jusqu'à lui prêter leur flotte. Enfin, au moment décisif de la grande bataille d'Alésia, les Santons semblent absents des rangs gaulois si l'on en juge par le défaut de pièces santones parmi les monnaies gauloises trouvées sur place et que montre le musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

En définitive, c'est donc bien un pays riche en promesses économiques, accueillant par le caractère de ses habitants et ouvert sur le monde que convoitaient les Helvètes et dont ils avaient fait leur « terre promise ». Vingt siècles d'histoire et de tourmente ont effacé jusqu'au souvenir cette époque lointaine où le peuple venu des montagnes cherchait son intégration économique et humaine dans cette contrée où l'herbe est plus grasse que chez lui, où les hivers sont doux, où la mer proche offre l'accès direct au monde, où le sillon argenté de la Charente ignore les crues menaçantes que la fonte des neiges impose aux cours d'eau de la Suisse. Certes, nombreux sont les dolmens qui portent encore témoignage d'un passé où l'annonce de la venue des Helvètes dut faire l'actualité santone. Mais les druides n'écrivaient pas, et l'énigmatique regard que leurs autels de pierre jettent sur nous du fond d'une époque impénétrable, n'est pas près de répondre à nos interrogations sur ce que dut être un grand dessein politique avant d'échouer dans le sang à Bibracte et d'ouvrir l'Europe à la domination romaine.

(*) L'auteur est redevable de ses remerciements les plus chaleureux de l'aide qu'ils lui ont fournie au cours de ses investigations en Charente à M. le Sénateur P. Marcilhacy, MM. J.A. Catala, président de la « Charente libre », Louis Duport, Président de la Société archéologique de Charente, J.-R. Vigier, Membre de la Société d'études numismatiques de Charente, et R. Martin-Civat, Président de la Société d'études de Cognac.